Pays de la Loire, Vendée
Vix
Clouzy (le)
103 rue Georges-Clemenceau

Cimetière (disparu), actuellement ateliers municipaux, 103 rue Georges-Clemenceau

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002414
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : cimetière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1836, B, 1265 ; 2019, AL, 177

Historique

Dans les années 1830, décision est prise de transférer le cimetière qui, depuis le Moyen-Age, se trouvait à proximité de l'église, sur la partie ouest de l'actuelle place Charles De Gaulle. Le 6 janvier 1838, le préfet informe le sous-préfet qu'il a reçu une pétition d'habitants de Vix réclamant le transfet du cimetière, comme le prévoit la loi du 23 prairial an XII. Le 7 mars suivant, le conseil municipal décide d'acheter à Léonard Hygin Vinet, avocat à Fontenay-le-Comte, "le champ du Clouzy", d'une superficie de 41 ares, situé à la sortie sud-est du bourg, et dépendant de l'ancienne métairie du Colombier. La vente est conclue le 21 juillet. Le 1er novembre 1839, le conseil municipal constate que la construction du mur de clôture du nouveau cimetière est achevée. Il décide de faire édifier une croix de cimetière en pierre de taille, à placer au milieu du cimetière. Celui-ci est ouvert le 1er janvier 1840.
Dès le mois de décembre 1841, des problèmes d'humidité se font jour, alors qu'il pleut beaucoup et que l'eau a du mal à s'évacuer. Le conseil municipal décide alors d'entourer le cimetière de fossés (il en existe encore aujourd'hui sur le côté est de la parcelle). Rapidement saturé, le cimetière est à son tour fermé en 1889 pour être transféré aux Pouvriers, à son emplacement actuel. Les propriétaires des tombeaux sont invités, s'ils le veulent, à en récupérer les pierres (cela sera fait, par exemple, par la famille Morin, demeurant à Blandineau). Quelques pierres tombales sont transférées au nouveau cimetière. Pendant plusieurs années, les pierres tombales continueront à émerger du sol de l'ancien cimetière, avant que celui-ci ne soit désaffecté. Le socle de la croix de cimetière est réutilisé à l'école privée des filles pour supporter une statue de la Vierge. En 1954, il sera remployé à Drapelle comme socle de la nouvelle statue de Notre Dame des Marais.
Dans les années 1970, un terrain de camping municipal est brièvement ouvert à cet endroit, avant qu'un terrain de sport ne soit aménagé. Aujourd'hui, le site est occupé par les ateliers municipaux.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Description

L'ancien cimetière, désormais occupé par les ateliers municipaux, se trouve à la sortie sud-est du bourg, dans le quartier du Clouzy.

Eléments descriptifs

Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AM Vix. 13 M 1 à 7. 1838-2000 : déplacements et agrandissements du cimetière de Vix.**
  Archives municipales, Vix. 13 M 1 à 7. **1838-2000 : déplacements et agrandissements du cimetière de Vix.**

- **AM Vix. 1 N 2 à 10. 1803-1990 : actes notariés concernant des biens communaux à Vix.**
  Archives municipales, Vix. 1 N 2 à 10. **1803-1990 : actes notariés concernant des biens communaux à Vix.**

- Archives municipales de Vix. **Registres des délibérations du conseil municipal.**

- **Collection particulière ; Archives paroissiales, Maillé, paroisse de Vix. Depuis 1910 : bulletins paroissiaux de Vix.**
  Collection particulière ; Archives paroissiales, Maillé, paroisse de Vix. **Depuis 1910 : bulletins paroissiaux de Vix.**

Documents figurés

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

Illustrations

Plan de l'emplacement destiné au cimetière, au Clouzy, par Pageaud, géomètre, 5 avril 1838.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198504027NUCA

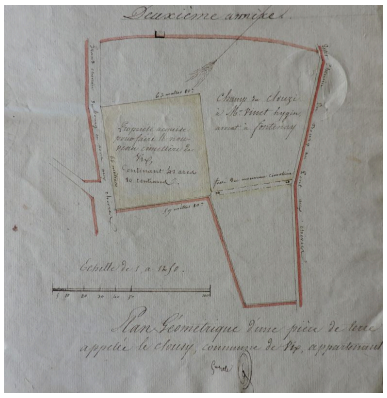

Plan du champ du Clouzy annexé à l'acte de vente par Léonard Hygen Vinet à la commune de Vix le 21 juillet 1838.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198503868NUCA

L'ancien cimetière, actuels ateliers municipaux, vus depuis le sud-est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198504032NUCA

Le socle de la statue de Notre Dame des Marais, à Drapelle, ancien socle de la croix de cimetière du Clouzy.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198502863NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

Plan de l'emplacement destiné au cimetière, au Clouzy, par Pageaud, géomètre, 5 avril 1838.

Référence du document reproduit :

- **AM Vix. 13 M 1 à 7. 1838-2000 : déplacements et agrandissements du cimetière de Vix.**
  Archives municipales, Vix. 13 M 1 à 7. **1838-2000 : déplacements et agrandissements du cimetière de Vix.**

IVR52_20198504027NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Archives municipales de Vix
tous droits réservés

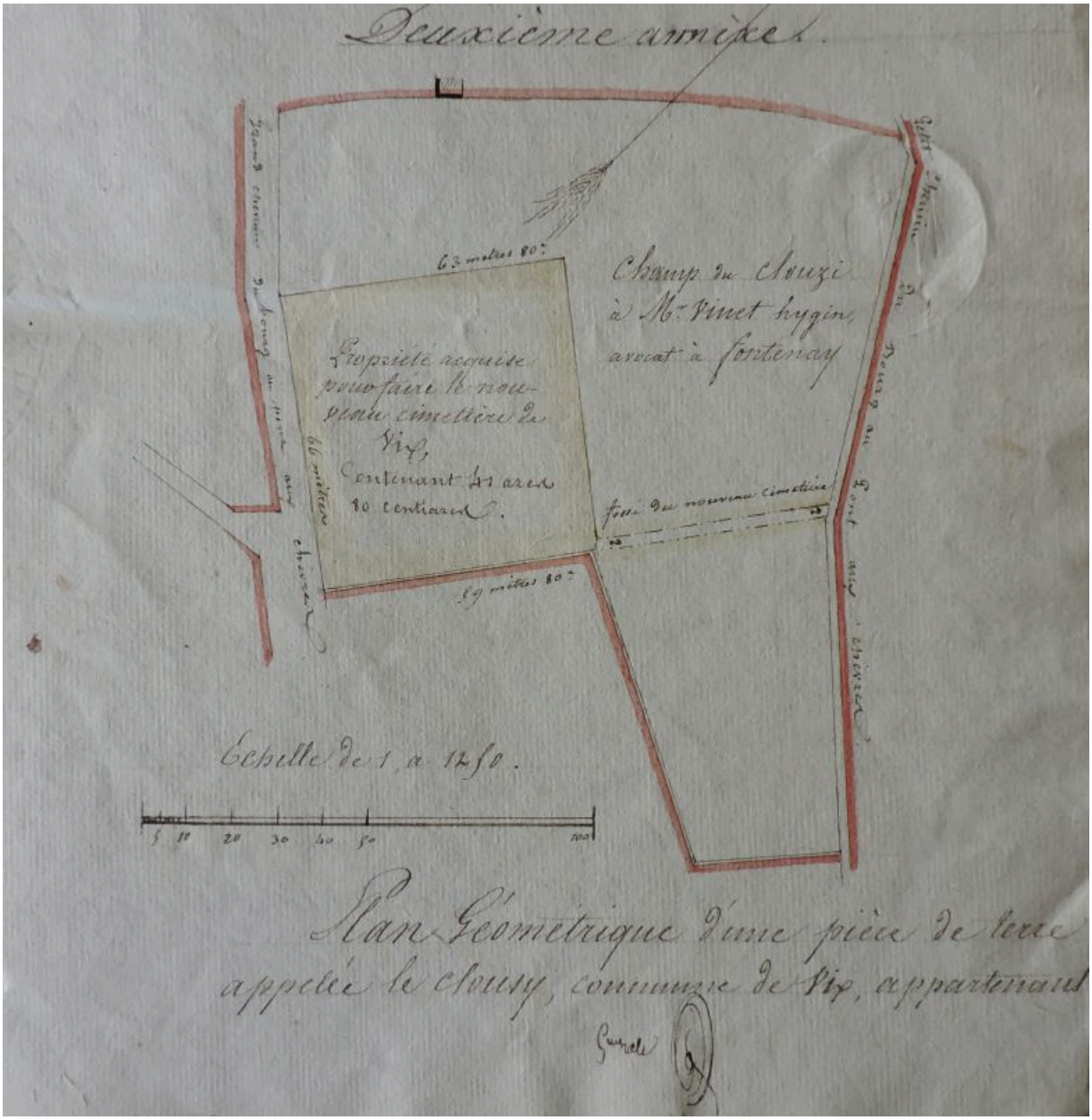

Plan du champ du Clouzy annexé à l'acte de vente par Léonard Hygen Vinet à la commune de Vix le 21 juillet 1838.

Référence du document reproduit :

- **AM Vix. 1 N 2 à 10. 1803-1990 : actes notariés concernant des biens communaux à Vix.**
  Archives municipales, Vix. 1 N 2 à 10. **1803-1990 : actes notariés concernant des biens communaux à Vix.**

IVR52_20198503868NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Archives municipales de Vix
tous droits réservés

L'ancien cimetière, actuels ateliers municipaux, vus depuis le sud-est.

IVR52_20198504032NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés

Le socle de la statue de Notre Dame des Marais, à Drapelle, ancien socle de la croix de cimetière du Clouzy.

IVR52_20198502863NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés